

COMMUNIQUE CM83, COMITE REGIONAL LDH PACA

Si l'on voulait les empêcher de faire leurs démarches, ferait-on différemment ?

Exigeons la réouverture des guichets dans les Préfectures.

Le 11 avril 2018, le Défenseur des droits mettait en garde contre les dangers de la dématérialisation. : « *Plus de la moitié de la population interrogée fait état de difficultés pour résoudre un problème avec une administration ou un service public. Parmi les problèmes les plus fréquemment rapportés, la difficulté à contacter quelqu'un représente environ 38 %.* »

Le défenseur des droits parlait de « *recul de l'accueil dans les services publics à l'ère de la dématérialisation* », et alertait sur « *une énorme difficulté* » pour les personnes (notamment, les personnes âgées, précaires, en situation de handicap, ou étrangères).

Dès 2016, dans un rapport rendu public, la Cimade, analysait comment, sous couvert de la mise en place d'une simplification pour les usagers, on pouvait éloigner des milliers de personnes des guichets. Pour étayer les remontées du terrain, la Cimade avait développé un logiciel qui appelait toutes les heures les préfectures pour prendre des rendez-vous. En vain le plus souvent !

Deux ans après, les statistiques issues du sondage des sites préfectoraux que réalisait toutes les heures le robot informatique de la Cimade, bloqué depuis le 15 mai dernier par le ministère de l'Intérieur, sont catastrophiques

Aussi, le 5 juin 2018, la Cimade, le Gisti, la LDH et le Saf ont publié un communiqué commun « **Ouvrez les guichets !** » pour dénoncer le manque de moyens dédiés à l'accueil des personnes étrangères, et plus largement à l'accueil des usagers et usagères du service public :

« Nos associations dénoncent les files d'attentes interminables et parfois nocturnes, les délais démesurés pour accéder aux démarches, l'arbitraire des pratiques des préfectures envers leurs usager-e-s, notamment étranger-e-s. »

Avec la dématérialisation des procédures, les délais pour obtenir un rendez-vous sont parfois de plusieurs mois. Des personnes en situation régulière perdent leurs droits pour n'avoir pas reçu dans les temps le fameux mail qui les autoriseraient à présenter leur dossier !

Associés à la mobilisation des associations d'aide aux personnes étrangères, qui, dans plusieurs grandes villes (Strasbourg, Grenoble, Toulouse, Lyon, ...), se sont rassemblées le 5 juin devant les préfectures, nous membres du Collectif Migrants 83 et le Comité régional LDH PACA exigeons la réouverture des guichets aux personnes devant demander un titre de séjour.

Toulon le 7 juin 2018

CM83

Comité régional LDH PACA